



Le p'tit Koetzinguais

N°46 : Mai 2025

Chers lecteurs,

Le mois de mai s'installe, apportant avec lui une douceur de vivre qui nous invite à la détente, aux retrouvailles et où l'envie de partager se fait sentir... C'est un mois où l'on prend le temps de savourer les plaisirs simples : une balade dans la nature, une discussion entre voisins, un moment de calme au soleil. Dans ce numéro de votre journal communal, nous vous invitons à célébrer cette douceur de vivre et ces moments de convivialité qui font le charme de notre village. Profitons de ces instants précieux, de ces rencontres informelles et de ces petits bonheurs qui rythment notre quotidien. Ensemble, profitons de ce mois de mai pour renforcer nos liens, partager des moments de complicité, sachons apprécier la sérénité et la douceur de vivre à la campagne.



La pensée du mois

“Être heureux ne signifie pas que tout est parfait. Cela signifie que vous avez décidé de regarder au-delà des imperfections.”

Aristote

À noter

- 6, 20 mai et 3 juin : Après-midi récréatif à partir de 14h45 au local de l'association du Koetz'
- 16, 17 et 18 mai : Théâtre Alsacien “A lustiga Owa bi da Krappa” - Soirée anniversaire - 40 ans - Salle Edouard Kessler.
- 17 mai : Journée Citoyenne - RDV à partir de 08h à l'atelier municipal.
- 18 mai : Balade Gourmande organisée par l'association du Koetz' au départ du local à 10h.
- 14 juin : Feu de la St Jean, Fête du “Krappa Obba” organisée par l'ensemble des associations dans le jardin de la salle Edouard Kessler.
- 20 juin : Réunion publique à la salle Edouard Kessler à 20h.



ETAT CIVIL

93 ANS



Mme Georgette KELLER
le 04 avril 1932

75 ANS

Mme Danièle URY
le 04 avril 1950

75 ANS

Mr Kurt SPRING
le 23 avril 1950

COMMISSION DES ELUS



10/04 : Réunion sur la modification du SRADDET qui fixe les orientations pour l'aménagement et le développement durable de notre territoire en matière d'habitat, de transport et d'environnement - Hélène Cazes



29/04 : Réunion sur la mobilité douce au sein de l'agglomération - Jean-Marc Guidemann



19/03 : Commission Valorisation des déchets - Armelle Mona



01/04 : Réunion de la commission environnement - Bertrand Jehl
08/04 : Comité syndical des brigades verte - Bertrand Jehl
22/04 : Réunion EC3F - Bertrand Jehl



NOS ASSOCIATIONS

Le Koetz'

La chasse aux oeufs

Belle réussite pour notre chasse aux œufs avec Coco lapin. Les enfants et même les parents ont profité d'une éclaircie pour ramasser les œufs perdus dans le jardin du Dorfhuis et en échange recevoir un sachet de chocolats.

Des bricolages et dessins ont occupé les enfants et permis aux parents de faire de cette matinée un moment de partage et de rencontres autour d'une petite pause sucrée ou salée avec boissons chaudes et softs. Une tombola à 2 euros, avec comme lot un panier garni avec différents produits dont des articles de la maison Bahlinger, était proposée aux participants. Deviner le nombre de grains de maïs stockés dans un bocal. Le gagnant, celui qui aura trouvé le nombre exact ou celui le plus près, sera contacté par le Koetz'. En cas d'égalité un tirage au sort sera effectué. Merci à tous les bénévoles, Patricia, Jennifer, René et Sylviane et aux membres du Koetz' d'avoir contribué à la réussite de cette matinée.



Troc plantes

Quand le partage fait fleurir les jardins et les rencontres.

"Le troc plantes, organisé ce lundi de Pâques en même temps que la chasse aux œufs du Koetz', a été un excellent moyen d'échanger nos expériences de modestes jardiniers et a fait quelques heureux. C'est véritablement l'esprit de cet événement : un échange convivial où chacun apporte ses surplus de semis ou de jeunes plants – comme de jeunes papyrus, des pouces de framboisier – et repart avec de nouvelles variétés offertes par d'autres passionnés.

"Au-delà du simple troc végétal, c'est un précieux partage de conseils et un bel élan de convivialité qui ont animé cette joyeuse rencontre printanière."

Une belle initiative à renouveler l'année prochaine.

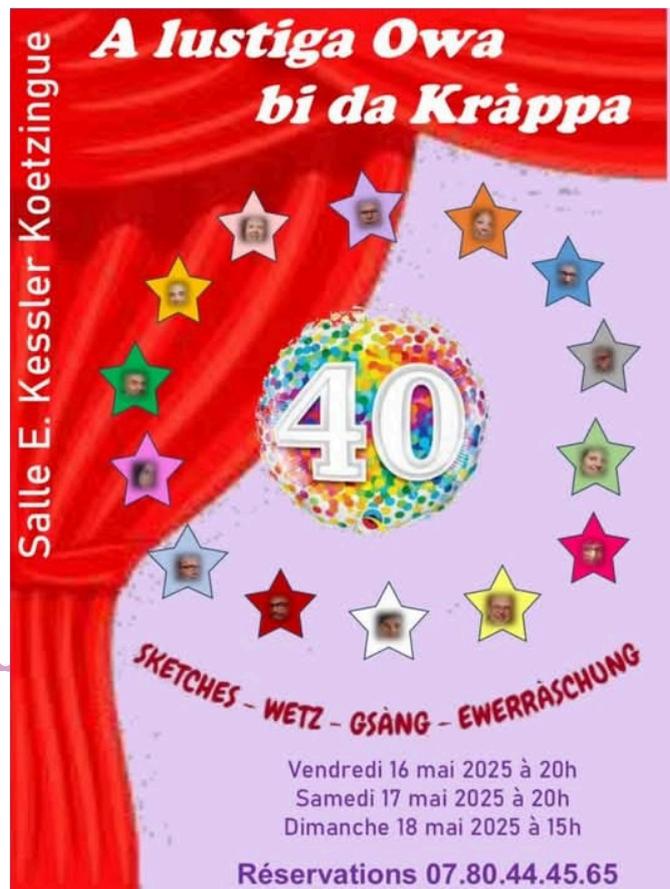


ETK

Théâtre Alsacien

Nous avons le plaisir de vous recevoir à la salle Edouard Kessler lors de notre weekend Anniversaire !!!!
SKETCHES - WETZ - GSANG - EWERRASCHUNG.

Réservations au 07 80 44 45 65



Saint Léger

Beau succès du Bol de Riz organisé par l'association Saint-Léger au profit du CCFD-Terre Solidaire. C'est sous l'égide de l'association Saint-Léger dans la salle Édouard Kessler, mise gracieusement à disposition par la municipalité, qu'a eu lieu ce Vendredi Saint le traditionnel Bol de Riz organisé au profit du CCFD-Terre Solidaire.

L'événement a connu une très belle participation, témoignant de la mobilisation de la communauté pour soutenir les actions de cette organisation engagée dans la lutte contre la pauvreté. L'ambiance y était chaleureuse et familiale, favorisant le partage et la convivialité. L'atmosphère fraternelle a été marquée par l'engagement des jeunes, (confirmants et profession de foi) qui ont apporté une aide précieuse au service.



Un grand merci également à Dagi et Guy dont le travail en cuisine pour préparer pas moins de 20 kg de riz, a été indispensable, ainsi qu'à Isilda pour toute l'organisation en amont. Merci à chacun pour sa contribution.

Grâce à votre participation et à votre générosité la somme de 1 870 € sera versée au CCFD-Terre Solidaire.

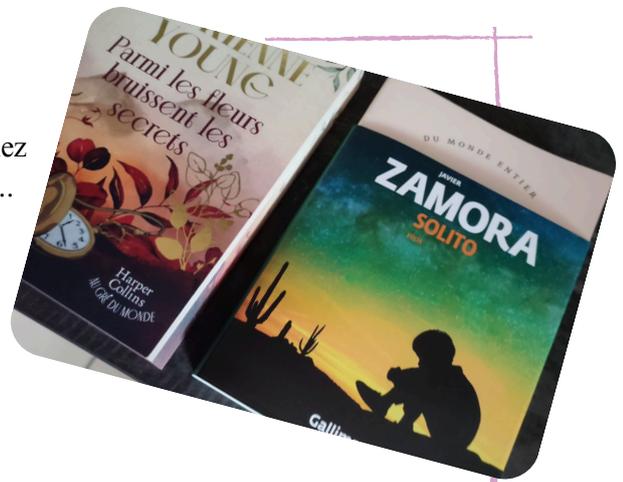


'S Dorfhüs

Bibliothèque

Depuis combien de temps n'avez-vous pas ouvert un livre ? Venez découvrir les récentes acquisitions, elles n'attendent que vous...

Horaires : les lundis de 15h à 18h.



Invitation à L'Assemblée Générale

INVITATION

23 MAI 2025 20H

Assemblée générale de l'Association s' dorfhüs : maison Dorfhüs

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale de l'association s'dorfhüs le 23 mai à 20h dans la maison dorfhüs , 13 rue de la liberté .

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
2. Rapport moral du comité
3. Actions 2023 -2024
4. Projets et activités permanentes
5. Rapport financier exercice 2023- 2024
6. Rapport des réviseurs aux comptes
7. Points divers
8. Clôture et verre de l'amitié

Remarque : En cas de vote , seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer

Conseil de Fabrique



Le Pape François s'éteint en ce lundi de Pâques. Le décès du pape François, survenu ce lundi de Pâques, a suscité une émotion mondiale. Son pontificat a été marqué par un engagement fort en faveur de l'accueil des migrants, laissant un héritage de solidarité et d'humanité. Figure marquante du 21e siècle, son pontificat a été marqué par un dialogue et constants, dépassant les frontières religieuses. Son appel à l'humilité et à la solidarité laisse un héritage qui continuera d'inspirer.



RENDEZ-VOUS AU JARDIN

QUE FAIRE AU POTAGER EN MAI ?



Le mois de mai est une période cruciale pour les jardiniers. Avec l'arrivée des beaux jours, les activités au jardin s'intensifient, offrant de nombreuses opportunités pour préparer le sol, planter et entretenir les plantes. Voici un guide complet pour savoir quelles tâches accomplir au jardin en mai, classées en plusieurs catégories.

Préparation du sol : En mai, le sol commence à se réchauffer, ce qui en fait le moment idéal pour préparer les parcelles du potager. Vous pouvez commencer par désherber les plates-bandes et ajouter du compost ou du fumier bien décomposé pour enrichir le sol en nutriments. C'est aussi le moment de briser les mottes de terre et de ratisser les surfaces pour créer un lit de semence adéquat.

Plantation et entretien des légumes : En mai, on peut planter divers légumes qui vont profiter des températures plus chaudes. C'est le moment de mettre en pleine terre les tomates, poivrons, courgettes, concombres et aubergines après les dernières gelées. Pour les nuits froides, il est recommandé de protéger les jeunes plants avec des cloches ou des voiles d'hivernage. Il est également conseillé de butter les pommes de terre pour les protéger des gelées tardives et favoriser la formation des tubercules. Les haricots peuvent être semés directement en pleine terre. Il est crucial d'arroser régulièrement les jeunes plants pour assurer une croissance optimale.

Gestion des nuisibles : Les ravageurs commencent aussi à apparaître avec la chaleur. En mai, soyez vigilant pour repérer les premiers signes d'infestation, tels que les pucerons, les altises ou encore les limaces. Des solutions naturelles comme les purins de plantes (orties, prêle) ou l'installation de pièges à phéromones peuvent être utilisées pour protéger vos cultures sans recourir à des produits chimiques.



De nombreux évènements à noter dans vos agendas !
Notre application "IntraMuros" vous informe.
A télécharger sur vos smartphones...



VIE DE LA COMMUNE

Une page se tourne : Madame Haultcoeur prend sa retraite. Après des années dédiées à l'enseignement au sein du (RPI) regroupement pédagogique intercommunal des communes de Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut et Koetzingue, Madame Haultcoeur professeur des écoles a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a marqué des générations d'élèves par sa passion et son dévouement à l'enseignement.

C'est la fin d'un chapitre et le début d'un autre, plein de promesses et de nouvelles aventures. Bonne et heureuse retraite !



HAUT-RHIN PROPRE

C'est par un beau soleil printanier le samedi 5 avril que la commune a organisé sa traditionnelle journée "nettoyage de printemps", une initiative essentielle pour embellir et nettoyer notre village après les mois d'hiver. La participation n'a peut-être pas atteint des sommets cette année, mais l'engagement, la motivation des bénévoles présents méritent d'être chaleureusement salués. Leur action, bien que menée par une équipe modeste, a eu un impact significatif et a permis d'améliorer visiblement la propreté du ban communal.



Avec leurs baudriers jaunes, munis de sacs poubelles, ils ont parcouru les abords des routes. Chaque sac rempli, chaque mégot ramassé, chaque recoin nettoyé, témoigne de leur sens civique et de leur attachement à notre environnement.

Belle initiative : quelques bénévoles ne pouvant être présents on fait leur part de colibri et apporté leur participation en nettoyant autour de chez eux, un jour avant. Mélita et Nicole ont nettoyé et désherbé la placette rue Saint-Léger.



La municipalité tient à exprimer à chacun de ces bénévoles sa plus sincère gratitude. Votre engagement, même en petit nombre, est une source d'inspiration et rappelle l'importance de l'implication citoyenne pour le bien-être collectif. Votre temps et votre énergie sont précieux.

Cette journée de nettoyage de printemps, nous rappelle que chaque geste compte et que la préservation de notre environnement est l'affaire de tous.

Espérons que leur exemple encouragera davantage d'autres habitants à se joindre à de futures initiatives pour continuer à prendre soin de notre cadre de vie et de la Nature.



INITIATIVE DE BENEVOLES

Un geste citoyen plein de fraîcheur : La Fontaine derrière le Wachtsile retrouve sa beauté



Le beau soleil des vacances de Pâques a inspiré une belle initiative au cœur de notre commune. Une maman, Justine, et des enfants ont profité de cette période pour entreprendre un nettoyage en profondeur de la fontaine située près de l'emblématique Wachtsile .

Pleins de bonne volonté, ces jeunes citoyens en herbe ont ôté avec enthousiasme, sous les rayons de soleil printaniers, les feuilles mortes, les mousses, les petits débris et tout ce qui avait terni l'éclat de la pierre du bac de la fontaine. Un bel exemple de civisme et de transmission des valeurs environnementales, qui prouve que même les plus jeunes peuvent contribuer à la beauté de leur cadre de vie.

Après cet effort collectif, c'est avec une joie palpable que la fontaine a été remise en eau. Le doux murmure de l'eau qui s'écoule à nouveau apporte une note de fraîcheur et de sérénité à notre espace public, un plaisir d'autant plus appréciable en cette période de renouveau.

Un grand bravo à Justine et à ses courageux enfants nettoyeurs ! Leur action rappelle l'importance de prendre soin de notre patrimoine commun et inspire, sans aucun doute, d'autres gestes positifs au sein de notre communauté.



.Nous encourageons chacun à venir admirer la fontaine, désormais resplendissante sous le soleil printanier, et à apprécier le fruit de ce bel effort collectif.

Nous tenons également à remercier, Lilly et Michel AST pour l'entretien régulier de la fontaine près du ruisseau. Merci à tous pour vos efforts.



LES ZONES HUMIDES NOUS SAUVENT !

Dans le cadre de notre engagement pour la valorisation de notre patrimoine naturel, Monsieur le Maire a souhaité donner la parole à un habitant afin de mieux comprendre l'importance des zones humides présentes sur notre territoire.

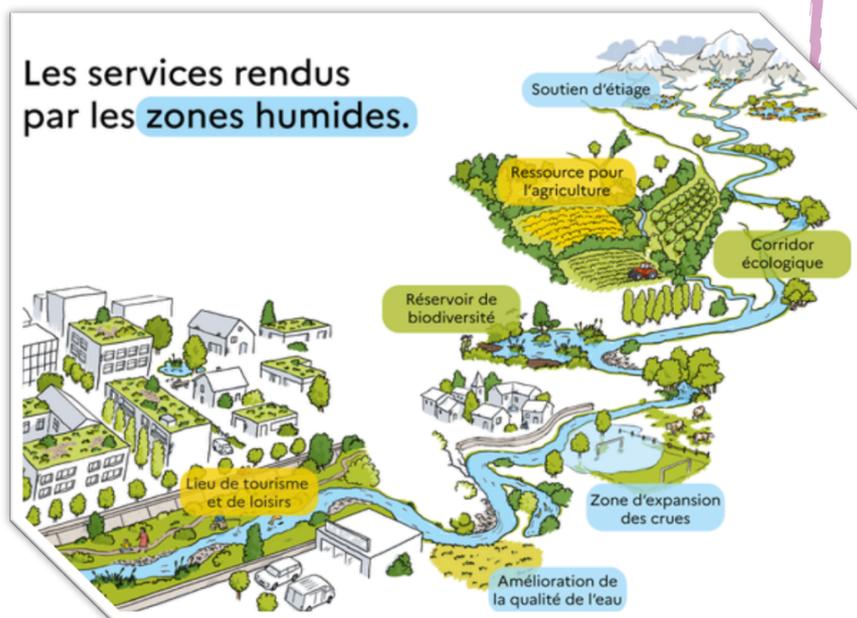
Qu'est-ce qu'une Zone Humide ? C'est un terrain habituellement inondé ou gorgé d'eau. Sur le territoire français nous avons perdu 70% de leur surface en un siècle. Y'en a -t-il à Koetzingue ?

Oui, ils nous en reste deux principales :

La MARE PEDAGOGIQUE, lieu-dit LERCHENWEG

Le lieu-dit Zone humide du RIETHERMATTEN

D'autres ont disparu suite au remembrement et aux pratiques agricoles actuelles.



A quoi servent ces Zones Humides?

Elles nous rendent de nombreux services :

- Contre les inondations, par leur capacité de stockage de l'eau, elles **ABSORBENT** rapidement **LES CRUES** des rivières lors d'orages violents. Cela nous évite la construction de bassins de rétention et tous les dégâts liés aux inondations.
- Véritables **POMPES A NITRATES**, elles filtrent l'eau de ruissellement et diminuent la quantité d'intrants épandus sur les zones cultivées et retrouvés dans les cours d'eau
- Elles servent de **RESERVE D'EAU** en été. Les zones humides fonctionnent comme des éponges. Elles absorbent de grandes quantités d'eau en hiver qu'elles restituent durant été. Les arbres environnants ne souffrent donc pas de la sécheresse et cela évite le dépérissement forestier dû au changement climatique. Ce pouvoir de diffusion estivale permet également le maintien du niveau des nappes phréatiques.
- Elles constituent des **ILOTS DE FRAICHEUR** en été et sont un lieu de promenades agréables et rafraichissantes.
- Elles permettent un **MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE**, car elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales spécifiques à ses milieux.
- Ces **TRAMES VERTES ET BLEUES** ont un **ROLE PEDAGOGIQUE** et nous permet de découvrir un monde parfois méconnu.

La Bande des Tritons



En conclusion, nous nous apercevons que les zones humides nous rendent de nombreux services écologiques et surtout économiques...

Alors même si nous ne les protégeons pas par conviction, faisons le pour préserver nos portefeuilles !

Nicolas HEYBERGER



Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie et sur IntraMuros



Conseil municipal du 14 avril 2025

- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Projet de plantations. Validation des projets de plantations rue de la scierie et de l'opération « un arbre, une naissance » pour les enfants nés depuis 2020.
Approbation par 12 votes pour et 3 abstentions
- Projet d'aire de jeux. Validation de l'installation d'une aire de jeux derrière l'école pour un montant de 55 000 € TTC, dont 80% serait subventionné.
Approbation par 9 votes pour et 6 abstentions
- Projet de renouvellement de signalisation et circulation du village. Approbation du principe de sécurisation du village par la mise en place de marquage au sol et de panneaux, ainsi qu'une réflexion sur les règles de circulation en lien avec la Collectivité Européenne Alsace. Validation finale du projet en groupe de travail.
Approbation à l'unanimité
- Projet de raccordement eau et assainissement au Wachtisslé. Suite à une fuite, le local n'est plus raccordé à l'eau. Le bâtiment communal étant occupé par la commission embellissement, notamment, un point d'eau pour le lavage des pinceaux et autres ustensiles serait utile. Le coût estimatif est de 7 086 € TTC.
Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions
- Projet d'achats du Centre de Première Intervention de Koetzingue. Approbation de l'achat de matériel pour les pompiers à hauteur de 17 000 € TTC. Possibilité de subventionnement à hauteur de 50%.
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention
- Projet de chaufferie communale au miscanthus. Approbation du projet de raccordement des bâtiments communaux suivants : mairie, atelier communal, église, presbytère, point multi services, école, 'S Dorfhuis, salle polyvalente pour un montant de 1 165 000 € HT. Il s'agit de demander les subventions à hauteur de 80%, puis de revenir vers le conseil pour valider le plan de financement final après réception des notifications de subventions.
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention
- Approbation du compte financier unique 2024
Le résultat de clôture de l'exercice 2024 est de : + 7 416,89 € en investissement et + 98 869,19 € en fonctionnement, soit un global de + 106 286,08 €.
Approbation par 10 votes pour et 4 abstentions (le maire ne participe pas au vote).
- Affectation des résultats : 7 416,89 € sont reportés en investissement. 98 869,19 € sont reportés en fonctionnement.
Approbation par 11 votes pour et 4 abstentions.
- Vote des subventions 2025 : les subventions aux associations de Koetzingue et autres organismes sont définies et attribuées.
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention
- Vote des taux des impôts locaux 2025 : les taux restent inchangés. Taxe foncière bâti : 27,85%, taxe foncière non bâti : 51,33%, taxe d'habitation : 18,35%.
Approbation à l'unanimité
- Vote pour la constitution d'une provision pour créances douteuses : le conseil municipal budgète une réserve à hauteur de 20% pour un montant maximum de 5 883 €.
Approbation à l'unanimité



Suite



- Budget 2025 : équilibré en investissement pour 339 332,00 € et en fonctionnement pour 641 218,19 €.
Approbation par 11 voix pour et 4 abstentions.
- Application de la fongibilité des crédits. Le conseil municipal autorise le Maire à réaliser des mouvements de crédits budgétaires entre section à hauteur de 7,5%.
Approbation à l'unanimité
- Personnel communal. Création de 4 emplois saisonniers de mi-juillet à mi-août à temps complet.
Approbation à l'unanimité
- Protection sociale complémentaire. Mandatement au Centre de Gestion pour conclure un accord collectif en matière de prévoyance et approbation de cet accord. Un marché public sera publié au printemps.
Approbation à l'unanimité
- Baux ruraux. Location de parcelles et son hangar à Mme CAZES Hélène pour un loyer de 100€ par mois jusqu'à la vente des parcelles.
Approbation à l'unanimité
- Convention Territoriale Globale de Saint-Louis Agglomération. Approbation d'une convention entre SLA et la CAF permettant notamment de subventionner les domaines de la Petite Enfance.
Approbation à l'unanimité
- Projet de mise en place de fascines pour lutter contre les eaux boueuses par Rivières de Haute Alsace. Approbation de la mise en place de ces aménagements et de leur entretien par Rivières de Haute Alsace à hauteur de 40 000 €. L'éventuelle participation financière de la Commune serait répercutée sur l'acheteur des parcelles à lotir.
Approbation à l'unanimité
- Plan communal de Sauvegarde. Lancement de l'élaboration de ce document. Cet outil a vocation à prévoir l'organisation de la réponse communale en cas d'événements de sécurité civile (intempéries, canicule, sismicité...)
Approbation à l'unanimité
- Désaffectation du presbytère. Approbation de la désaffectation (situation de fait qui permet de constater qu'un bien public n'est plus affecté au service public) du presbytère justifié par l'absence d'utilité du bâtiment pour la commune en termes de service public, par le lieu de réunion du conseil de fabrique se trouvant en mairie, et d'un coût de réhabilitation et mise aux normes élevé.
Approbation par 10 votes pour, 4 votes contre et 1 abstention
- Energies Partagées Alsace – avenant à la convention initiale. Les travaux de mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'église ont entraîné un surcoût de 5 930 €. Le Maire propose de modifier l'avenant avec Energies Partagées Alsace en modifiant la durée de convention (25 ans au lieu de 20 ans) et le loyer annuel (euro symbolique).
Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions
- Critères de vente de la maison Schlicht. Approbation du découpage foncier de la maison alsacienne sur une surface de 714 m² au prix plancher de 180 000 € net vendeur.
Approbation à l'unanimité
- Prise en charge de la rémunération du secrétariat de l'Association Foncière. Approbation de la prise en charge de la rémunération de la secrétaire de l'A.F. par la Commune avec refacturation à l'A.F.
Approbation à l'unanimité
- Résiliation rétroactive de la convention de transport scolaire Saint-Louis / Koetzingue / Rantzwiller. Délibération demandée par SLA suite à la dissolution du RPI Koetzingue-Rantzwiller en 2023.
Approbation à l'unanimité.





- Salle KESSLER Gratuité de la location à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Théâtre Koetzingue.
Approbation par 13 votes pour et 2 abstentions
Geste commercial (100 €) correspondant au prix de location de la salle à l'ASLK suite à des (sanitaire bouché). Les charges restent dues.
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention

- Divers et informations

Le Maire fait un point sur ses paiements envers la commune de Rantzwiller suite à la dissolution du RPI. Toutes les factures dues sont réglées, à l'exception d'une facture qui n'est pas conforme à la convention de départ signée entre les 2 villages. Il précise que Rantzwiller doit encore une somme de 12 455 € à Koetzingue pour la mise à disposition de personnel.

